

**Nouveau report du décompte des RO à -0,5** : la dérogation est prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

**Saisi par le SNCTA, il aura fallu l'intervention du Ministère** pour ramener partiellement à la raison une DSNA qui refusait le dialogue sur ce point. Ainsi, celle-ci ne saurait faire exception aux annonces formulées par le Président de la République aujourd'hui. Le SNCTA considère que :

- ☉ le report au 1<sup>er</sup> juin s'inscrit, *a minima*, dans le calendrier progressif de levée des restrictions sanitaires qui débute pour l'essentiel le 19 mai ;
- ☉ le processus de concertation nationale des partenaires sociaux doit désormais inspirer le dialogue social dans la navigation aérienne pour retrouver de la sérénité.

**Parce que les conditions sanitaires ne sont pas discutables**, parce que les fonctions de Direction nécessitent le respect des engagements et une capacité de dialogue, la décision du DSNA de ne pas acter de report au-delà du 1<sup>er</sup> mai était aussi surprenante qu'intolérable.

**Cette séquence symbolise une nouvelle fois le fossé qui s'est creusé entre un DSNA et ses personnels.** Ce décalage est à l'origine des tensions sociales présentes depuis de très nombreux mois autour d'un dispositif rejeté par les personnels.

**Le SNCTA prend note du report au 1<sup>er</sup> juin.**